



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 A 20H30

Salle Kastell Mor

L'ordre du jour sera le suivant :

- Attribution du marché Traitement et Assainissement de l'Office de Tourisme
- Attribution du marché Rénovation énergétique de l'Office de Tourisme
- Modalités de publicité des actes pris par la commune
- Mise à disposition d'un agent administratif

Postes non permanents, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité – CDD article 3.1.1° :

- Poste d'agent polyvalent Espaces verts à temps complet du 01/09/2022 au 31/12/2022
- Poste de chargé de mission adressage du 01/09/2022 au 31/12/2022
- Poste d'animateur ALSH à temps non complet du 01/09/2022 au 09/07/2023
- Poste d'animateur Jeunesse à temps non complet du 01/10/2022 au 28/02/2023
- Poste d'agent d'entretien propreté à temps non complet du 1/10/2022 au 31/12/2022
- IHTS paiement des heures supplémentaires aux agents contractuels
- Avenant 1 à la convention de sous location de la Maison de santé : indice de révision du loyer
- Loyer annuel du camping de la Côte des Légendes 2022
- Subvention aux ALSH et crèche du territoire
- Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants : transfert à la CLCL
- Acquisition de parcelles 203 E 547 et 203 E 548 (Maze)
- Cession des parcelles AO177 et AO178
- Cession des parcelle 203D 0313, sise à Kerurus et 203C 0416 sise à Mez ar Roc'h.
- Baux à petite parcelle pour les parcelles 203AB 0095, 203AB 0098, 203AB 0112, sises Rue Saint-Pierre.
- SDEF, sécurisation du réseau aérien au Sémaphore
- SDEF, travaux d'éclairage au stade de Kervillo
- Questions diverses